

## Annexe 2

### Critères liés à l'expérience professionnelle

\*\*\*\*\*

EXEMPLE DE CRITERES	EXEMPLES D'INDICATEURS
Capacité à exploiter l'expérience acquise (quelle que soit l'ancienneté)	Diffusion de son savoir à autrui Mobilisation de ses compétences / réussite des objectifs Force de proposition dans un nouveau cadre
Formation suivie (en distinguant ou non les types de formation)	Nombre de jours de formation réalisés Volonté d'y participer Nombre de stages réalisés
Parcours professionnel (avant la prise de poste) Diversité Mobilité	Nombre de postes occupés Nombre d'employeurs Nombre d'années
Connaissance de l'environnement de travail	Fonctionnement de la collectivité
Approfondissement de savoirs techniques, de pratiques, la montée en compétences en fonction : - de l'expérience acquise avant l'affectation sur le poste actuel,  et/ou :  - de l'expérience acquise depuis l'affectation sur le poste actuel	Nombre d'années passées dans un poste comparable du point de vue des compétences techniques demandées.  Nombre de postes occupés en lien avec les compétences techniques demandées.
Conditions d'acquisition de l'expérience	Autonomie Complexité Polyvalence Transversalité
Tutorat	